

Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



18114468

Tribunal de Commerce

11 JUL. 2018

Greffé
Brabant Wallon

N° d'entreprise : 0415169304

Dénomination

(en entier) : **ACEMAL**

Forme juridique : SOCIETE ANONYME

Siège : Rue Stouffs 1, 1332 - Rixensart

Objet de l'acte : REELECTION DU REPRESENTANT PERMANENT

L'assemblée s'est réunie ce 18 juin 2018 et vote à l'unanimité les résolutions suivantes :

1) Réélection au poste de représentant permanent de la Sa Erelen - rue Jean-Baptiste Stouffs 1 à 1332 Rixensart – Administrateur délégué d'Acemal via la personne de Monsieur de Longrée Marc domicilié rue Jean Baptiste Stouffs 3 - 1332 Rixensart - né le 16 septembre 1965 à Bruxelles (district 2)

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les participants et lève la séance à 18 h 15.

ERELEN Sa

Représentée par Monsieur de Longrée Marc

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 23/07/2018 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiersAu verso : Nom et signature